



Campagnes de collecte

Denier 2023, c'est parti !

La campagne annuelle du Denier est la principale collecte de l'Église en France, pour subvenir à ses besoins. Le Denier n'est pas un don comme un autre, il fait appel au sentiment d'appartenance ou de fidélité envers l'Église. Le Denier nous concerne tous et les paroisses en premier :

- il est utilisé pour servir le traitement des prêtres et la rémunération des personnes,
- pour assurer l'entretien des bâtiments, garder nos églises ouvertes et accueillantes.

D'autres collectes viennent compléter le Denier, pour offrir la possibilité aux paroissiens :

- de participer aux projets qui les concernent (rénovations d'ampleur, aménagements liturgiques dans les bâtiments qu'ils connaissent, par exemple),
- de soutenir les projets pastoraux sur les territoires où ils vivent.

S'ajoute également la volonté de soutenir, au plan national et au-delà :

- les vocations, la formation des prêtres, les prêtres aînés les plus âgés,
- de favoriser le développement de projets missionnaires !

Pour accompagner la nouvelle campagne du Denier,

- Vous avez déjà reçu les enveloppes « flap » aux couleurs de la nouvelle campagne. Elles sont à distribuer à la sortie de l'église, à remettre en boîte aux lettres autant que possible, à mettre à disposition, le reste du temps, dans les lieux de passage.
- Des affiches vous seront proposées, pour attirer l'attention partout où des enveloppes sont à disposition.
- La campagne proprement dite débute, ces jours-ci, par l'envoi de courriers aux donateurs du diocèse. Plusieurs relances des paroissiens sont, dès-à-présent, prévues (par courrier et par courriel), qui s'intégreront dans le calendrier (approximatif et à parfaire) ci-après.
 - *Février / mars* : Lancement du « Denier 2023 » par le Diocèse (donateurs et nouveaux parents ?)
 - *Avril / mai* : collecte pour les « vocations et formation des prêtres » / pour les « prêtres aînés »
 - Relance du Denier, avant la déclaration « IFI »
 - *Mai / juin* : collecte « solidarité Paroisses », pour les projets pastoraux des Paroisses ?
 - *Septembre* : collecte « chantiers diocésains », souscriptions paroissiales pour les projets locaux
 - *Novembre / décembre* : proposition « chemin vers Noël », collecte ou relance à associer ?
 - Relances du Denier (campagnes courriel, nouveaux contacts, etc. ?)
 - Remerciements à envisager au fur et à mesure ? / Envoi des reçus fiscaux correspondants aux donc reçus début 2024 au plus tard.

L'économat (jracar@soissons.catholique.fr) est à votre disposition pour éclairer ce calendrier et les propositions d'action au fur et à mesure, pour organiser les échanges, à l'échelle des zones pastorales par exemple, et partager les informations utiles qui concernent chaque paroisse.

Jean Rémy ACAR, économiste diocésain
21 mars 2023